N°1
NOVEMBRE
2021

INFOSITE NATURA 2000

LETTRE D'INFORMATION DU SITE NATURA 2000
N° FR2100283

LE MARAIS DE **SAINT GOND**

Cuivré des Marais (Lycaena dispar) - © Jérémy MIROIR - ME

Oreillard gris (Plecotus austriacus) - Val des marais - © Jérémy MIROIR - ME

Œillet superbe (Dianthus superbus) Vert-Toulon - © Jérémy MIROIR - ME

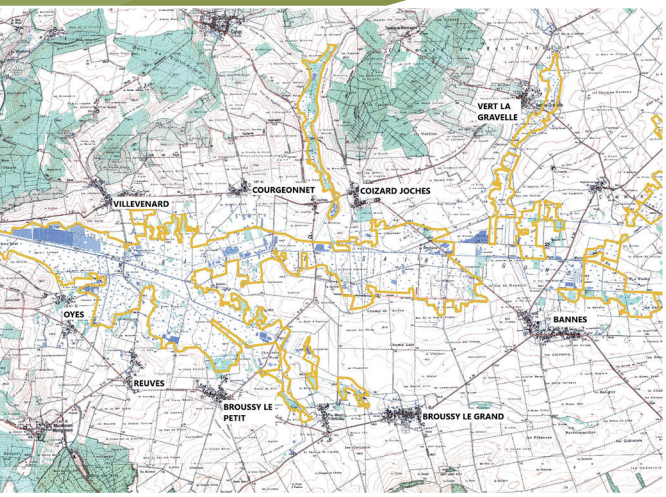

Périmètre du site Natura 2000 - « Le Marais de Saint Gond »

SOMMAIRE

- Édito
- La tourbière basse alcaline : un milieu naturel riche et complexe
- Un milieu façonné par une longue histoire
- Une multifonctionnalité à préserver
- La « boîte à outils » Natura 2000
- Connaître, faire connaître et accompagner

ÉDITO

Formée il y a 10 000 ans et façonnée depuis des siècles par l'activité humaine, la zone humide tourbeuse* qui porte le nom des « Marais de Saint Gond » s'étend sur 1700 ha, au pied de la côte d'Île-de-France, dans la vallée du Petit Morin, à l'ouest du département de la Marne.

Depuis toujours, cette mosaïque de marais et de sécherons multiplie les superlatifs… La plus vaste tourbière alcaline** de Champagne-Ardenne, qualifiée, dans les années 60, comme un site d'importance majeur en terme d'accueil de couples nicheurs d'espèces paludicoles***, et qui héberge encore aujourd'hui une faune et une flore remarquables… se caractérise notamment par les multiples fonctions qu'à juste titre on lui attribue, en ce qui concerne l'eau, l'air, le climat, la biodiversité, et qui se déploient bien au-delà du périmètre de la zone Natura 2000. À l'image "d'éponges naturelles", les marais reçoivent l'eau, la filtrent, la stockent et la restituent. Épurateurs naturels, régulateurs de débit des cours d'eau ou modérateur des microclimats, ces zones humides évitent à l'homme la construction d'infrastructures coûteuses et complexes.

C'est tout l'enjeu du dispositif Natura 2000 que d'œuvrer en faveur de la préservation de ce joyau marnais et des nombreux services, souvent méconnus, qu'il rend aux populations locales.

C'est le sens des travaux menés par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne, avec l'appui scientifique et technique de la SARL Miroir Environnement, depuis octobre 2018.

Connaître et faire connaître les particularités de cet écosystème, et accompagner les acteurs qui vivent sur ce territoire : telle est la mission de l'équipe d'animation.

Jacky DESBROSSE,
Président de la Fédération Départementale
des Chasseurs de la Marne

*** Tourbeuse :** Lorsque qu'un sol est saturé quasiment en permanence par une eau stagnante ou très peu mobile, il est privé de l'oxygène nécessaire à la décomposition de la matière organique par les micro-organismes (bactéries et champignons). Dans ces conditions asphyxiantes, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée : la tourbe.

****Tourbière plate alcaline :** Type de tourbière caractérisé par une nappe phréatique élevée, mais avec un très lent drainage interne par infiltration le long des faibles pentes. Sa surface est plate ou en pente très douce et elle reçoit de l'eau qui a été en contact avec le substrat minéral enrichi en nutriments dissous. L'apport en eau et en nutriments se fait par les précipitations (pluie et neige) et par les eaux souterraines et de ruissellement.

*****Oiseaux paludicoles :** espèces d'oiseaux inféodées aux roselières et notamment aux ceintures de roseaux des marais et des plans d'eau tels que les ardéidés (Butor étoilé, Blongios nain, …) et les passereaux (Rousserolle turdoïde et effarvatte, Bruant des roseaux…). Ces oiseaux bénéficient de l'interface avec le milieu aquatique et notamment de la protection offerte par un perchoir situé au sein d'un milieu inondé.

LA TOURBIÈRE BASSE ALCALINE :
UN MILIEU NATUREL RICHE ET COMPLEXE

Les tourbières et marais alcalins sont des milieux extrêmement rares et sensibles.
Les marais de Saint-Gond reposent sur un substrat crayeux de 80 mètres d'épaisseur, recouvert par une couche imperméable graveleuse indurée par une matrice crayeuse à argilo-crayeuse, localement appelée « tuf », favorisant la stagnation locale de l'eau.
L'alimentation en eau de cette tourbière est multiple et complexe (précipitations, écoulements de surface, nappes superficielles, nappe de la craie, etc). Dans ce sol imbibé d'eau et pauvre en oxygène, la décomposition incomplète des végétaux entraîne une accumulation de matière organique, formant progressivement la tourbe.
Grâce aux microreliefs qui caractérisent les marais de Saint-Gond, et avec l'influence du gradient d'humidité qui en découle, se dessine une mosaïque d'habitats naturels, dont 11 habitats qualifiés de remarquables au titre de la Directive européenne Habitats Faune Flore.
Ces derniers sont constitués principalement de cariçaies et de phragmitaies, de communautés de prairie mésophile à mésohygrophile ou de pelouses calcicoles sur les sécherons (milieux légèrement surélevés constitués de dépôts de graviers crayeux offrant des conditions plus sèches).
Ils abritent ainsi une multitude d'espèces végétales rares ou menacées comme l'Œillet superbe, la Gesse des marais, la Grande douve ou encore la Fougère des marais. Ce milieu est également un véritable refuge pour la faune.
Diverses espèces de mammifères, d'amphibiens, de reptiles, d'oiseaux, d'insectes, d'araignées et de mollusques... trouvent la tranquillité, les niches écologiques ainsi que les ressources dont ils ont besoin pour vivre et se reproduire.

Grande Douve
(Ranunculus lingua L.) **Bannes.**
© Solène ALLART - FDC51

Gesse des marais
(Lathyrus palustris L.), **Bannes.**
© Solène ALLART - FDC51

Pie Grièche écorcheur
(Lanius collurio)
© Jérémy MIROIR - ME

Sécherons, (à gauche) cariçaie à Carex appropinquata et Thelypteris palustris (au centre), et étang issu de l'extraction de la tourbe (à droite), illustrant la mosaïque d'habitats qui caractérise ces marais. © Jérémy MIROIR - ME

Triton crêté *(Triturus cristatus)*.
© Jérémy MIROIR - ME

UN MILIEU FAÇONNÉ
PAR UNE LONGUE HISTOIRE

Les marais de Saint-Gond doivent leur nom à Gond (ou Gaon), un moine français du VIIe siècle, qui fonde en 660 la chapelle Saint-Pierre d'Oyes qui deviendra l'abbaye de Saint-Pierre d'Oyes, puis l'abbaye de Saint Gond. Après de multiples péripéties, ce prieuré sera détruit à la fin du XVIIIe siècle.
Au Moyen Âge, les marais sont essentiellement exploités pour la chasse, la pêche et l'extraction de la tourbe (utilisée comme combustible et amendement organique), puis pour une agriculture vivrière (avoine, seigle et pacage des animaux) suite à des mesures d'assèchement entreprises dès le XVIIe siècle sur ordre du Roi.
C'est à partir de la deuxième moitié du XXe siècle, que s'intensifie l'exploitation de l'ensemble des ressources disponibles, et notamment de la tourbe. Au milieu des années 1940, les techniques traditionnelles d'extraction au louchet laissent place à une extraction à la pelle mécanique, beaucoup plus « efficace » et productive dans la partie aval des marais où l'épaisseur des formations tourbeuses est la plus importante. La mécanisation permet également un meilleur creusement et recalibrage des canaux de drainage dans la zone allant de Coizard à Bannes (partie centrale des marais).

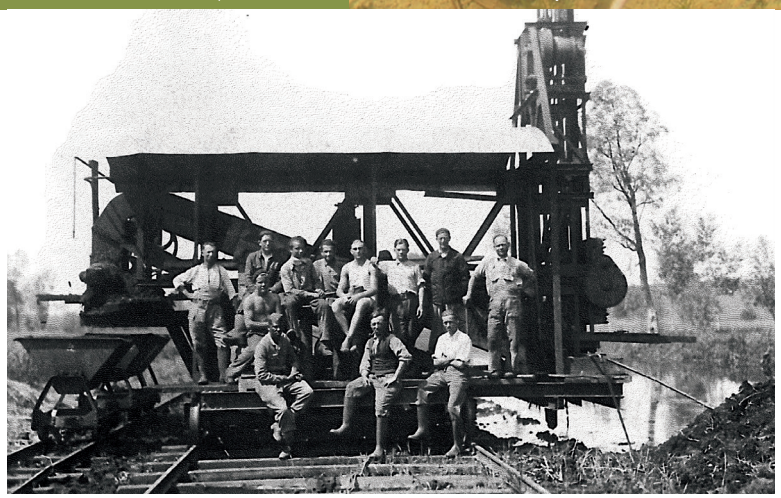
Entre 1943 et 1945, l'exploitation de la tourbe s'intensifie avec l'emploi d'un louchet mécanique, ici à Coizard-Joches. ©Colette GUILLAUME

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les marais de Saint-Gond : place stratégique de la bataille de la Marne !

La bataille des marais de Saint-Gond s'est déroulée au cours de la première bataille de la Marne, au tout début de la Première Guerre mondiale, du 5 au 9 septembre 1914. Durant quatre jours, des combats particulièrement violents vont se succéder de part et d'autre des marais de Saint-Gond. La résistance de la 9e armée française aura finalement un rôle fondamental dans la victoire française de la Marne.

Actuellement, l'élevage et la récolte de foin subsistent localement en marge du marais.
Cet entretien agropastoral est essentiel à la préservation de cortèges d'espèces animales et végétales typiques, tout assurant le maintien de la fonctionnalité des milieux prairiaux. Les activités de chasse au sein du marais nécessitent l'ouverture de milieux et la création de layons, qui permettent notamment de préserver certains habitats pionniers rares et menacés. Si des opérations de gestion conservatoire sont mises en œuvre localement et permettent de maintenir une ouverture satisfaisante du milieu, il convient de souligner qu'une bonne part des marais est influencée par de multiples facteurs qui favorisent la fermeture du milieu et le développement des saules et des bouleaux (assèchement, abandon des pratiques traditionnelles d'entretien des marais…).
Parallèlement, le changement du régime des précipitations modifie la qualité et la quantité d'eau présente au sein des habitats tourbeux générant localement une dégradation irréversible de la tourbe et l'augmentation de la richesse nutritive des sols, qui favorise le liseron, les espèces de friche, mais aussi le développements d'un aster nord-américain qui colonise insidieusement le marais.
Cette évolution n'est pas sans effet sur les activités des acteurs locaux au sein et en marge des marais.

UNE MULTIFONCTIONNALITÉ … À PRÉSERVER

Les activités humaines et les multiples campagnes d'assèchement n'ont pas été sans incidence sur les marais de Saint Gond, entrainant une diminution d'un quart de la zone humide depuis le début du XIXe siècle. Pourtant, c'est bien lorsqu'il est fonctionnel que le marais est capable d'offrir de nombreuses aménités environnementales.

Rôles d'une tourbière	Ce qu'offre une tourbière fonctionnelle…	… par rapport à une tourbière en déséquilibre	Quels leviers ?
Régulation des eaux	Elle joue un rôle d'éponge, en stockant l'eau en période de crue et en la restituant en période de basses eaux.	En cas de drainage excessif, l'évacuation rapide des eaux en aval du marais accentue le risque de crue, et ne rend pas possible le stockage de l'eau et sa restitution en période estivale. En cas d'assèchement prolongé, la tourbe sèche se minéralise et perd toutes ses propriétés de rétention d'eau.	
Filtration et épuration de l'eau	Source naturelle d'eau potable à préserver absolument.	Les nombreux canaux drainent les eaux de ruissellement, souvent chargées de molécules chimiques (pesticides, intrants), et de sédiments, directement vers le Petit Morin.	
Stockage de carbone (lutte contre le réchauffement climatique)	Cet écosystème terrestre, tant qu'il reste gorgé d'eau, constitue le plus important stock de carbone du monde. En France, les tourbières représenteraient 0,2 % de la surface, mais 5 % du carbone total des sols !	En cas d'assèchement du milieu, la décomposition de la matière organique d'un hectare de tourbière émet 25 tonnes de CO2/ha/an! (équivalent à 25 allers-retour Paris-New York en avion..).	
Accueil d'une faune et d'une flore rare et menacée	Les 11 habitats remarquables couvrent le tiers des 1700 ha du site Natura 2000, constituant une magnifique mosaïque végétale.	Les communautés herbacées (prairies, mégaphorbiaies…) s'appauvrissent et régressent au profit de communautés arbustives et arborescentes (boulaies, saulaies, fruticées). Les communautés végétales des eaux stagnantes (mares, étangs) subissent un enrichissement (eutrophisation) du milieu. Une espèce exotique envahissante (Aster à feuilles lancéolées) est en pleine expansion …	
Formation d'un paysage remarquable	Site d'une exceptionnelle qualité paysagère, écrin de verdure aux portes de la Champagne crayeuse.	Un marais qui s'assèche perd la mosaïque d'habitats qui le caractérise et tend vers des peuplements arbustifs de type fourrés, plutôt denses et impénétrables.	

QUELQUES LEVIERS À MOBILISER POUR PRÉSERVER LA FONCTIONNALITÉ DE CETTE TOURBIÈRE

- Piloter la gestion hydraulique du site de manière à concilier les différents usages et à favoriser l'humectation de la tourbe, y compris en période d'étiage
- Favoriser une gestion par pâturage des milieux prairiaux
- Limiter l'expansion des ligneux (arbustes et arbres)
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

LA « BOÎTE À OUTILS » NATURA 2000

LES CONTRATS NATURA 2000 POUR FINANCER DES MESURES DE GESTION

Un contrat Natura 2000 est passé entre l'État et le propriétaire d'une parcelle située dans un site Natura 2000, pour une période de 5 ans. Il définit les actions que le propriétaire, volontaire, s'engage à mener, en faveur de la conservation ou de la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Il prévoit la compensation financière du coût des mesures mises en place (exemple : contenir la végétation ligneuse sur les habitats tourbeux, lutter contre des espèces végétales invasives, etc.).

Layon de chasse (Bannes) entretenu régulièrement par les chasseurs, ce qui le rend favorable à la présence d'espèces remarquables telles que la Grande Douve et la Gesse des Marais.
© Solène ALLART - FDC51

L'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Afin de s'assurer de la bonne conservation des sites Natura 2000, l'article 6 de la directive «Habitats Faune Flore» stipule que tout plan ou projet susceptible d'affecter significativement les habitats ou espèces ayant entraîné la désignation du site, fait l'objet d'une évaluation de ses incidences (EIN). Cette obligation réglementaire n'a pas vocation d'interdire tout projet mais de s'assurer en amont, de leur compatibilité avec les objectifs de conservation des sites Natura 2000.
L'évaluation des incidences Natura 2000 a donc pour objectif de recenser et quantifier les potentiels impacts directs ou indirects des projets sur les habitats naturels et les espèces concernées, et d'inciter le porteur de projet à réfléchir à la compatibilité de son projet avec les enjeux du site Natura 2000, pour l'adapter si nécessaire.

LA CHARTE NATURA 2000

Propre à chaque site, elle définit un ensemble d'engagements non rémunérés et de recommandations de type bonnes pratiques qui contribuent, sans générer de perte ni de surcoût significatif, à maintenir ou à rétablir un bon état de conservation du site (exemple : maintenir les roselières, cariçaies, mégaphorbiaies autour des plans d'eau, sur les berges des cours d'eau et à proximité des zones humides).
Cet outil permet à son signataire de marquer sa contribution à la démarche Natura 2000 avec un engagement pris sur 5 années. L'adhésion à la charte donne accès à des exonérations fiscales et à certaines aides publiques.

QUELS SONT LES PROJETS SOUMIS À ÉVALUATION DES INCIDENCES ? LES PLANS, PROJETS, MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS :

- inscrits à l'article R414-19 du Code de l'environnement **(Liste nationale)**. Il s'agit des projets soumis à un régime d'encadrement administratif existant (loi sur l'eau, études d'impacts…).
- inscrits dans **la liste locale 1** de la Marne, arrêtée le 4 janvier 2011 ; modifiée par l'arrêté du 9 février 2011
- inscrits dans **la liste locale 2** de la Marne, entrée en application le 21 juin 2013.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la DREAL Grand Est.

Coizard-Joches, juin 2019, la question de l'ouverture de milieux embroussaillés abordée avec une vingtaine de propriétaires et gestionnaires.
©Julien PELLERIN - FDC51

CONNAÎTRE, FAIRE CONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER

L'équipe d'animation s'est attachée, en 2019-2020, à actualiser la cartographie des habitats naturels (celle du Document d'objectifs datant d'une vingtaine d'années) de manière à ajuster les mesures de gestion proposées.
Ces travaux ont notamment permis de mettre en évidence la menace que constitue l'Aster à feuilles lancéolées, espèce exotique envahissante, déjà largement implantée sur le site, au détriment des habitats remarquables…
Des réunions techniques ou pédagogiques ont également été organisées sur le terrain, à destination des propriétaires, gestionnaires, chasseurs, étudiants... de manière à faire connaître la richesse et la fragilité de cet écosystème, et à sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux de préservation de cet espace.

Reuves, septembre 2021, discussion entre des étudiants en BTS et le représentant de la société de chasse communale.
©Solène ALLART - FDC51

Contact :
Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
03 26 65 17 85, chasseurdefrance@fdc51.com

Fédération Départementale des Chasseurs de la Marne
Association agréée au titre de la protection de l'environnement
Pôle d'Éducation à l'Environnement
Maison de la Chasse et de la Nature
Miroir Environnement

Conception et impression : imprimerie RECTOVERSO - 51470 ST-MEMMIE